



Chemin et droit de passage

Par **vga**, le **20/01/2011** à **12:59**

Bonjour

je possède une maison sur un terrain enclavé desservi par un chemin & droit de passage.

Mon problème est que le chemin est en pente, impraticable plusieurs mois dans l'année sans avoir un tracteur ou un 4x4 (ce qui n'est pas mon cas) et je souhaite donc le faire empierrer à mes frais sans toutefois en modifier le tracé ou la largeur.

Cependant, une des propriétaires riveraine (qui n'y habite pas, mais le loue à un exploitant agricole) semble vouloir s'y opposer.

Que puis je faire ?

Vous remerciant par avance

Cordialement,

Par **Domil**, le **20/01/2011** à **13:07**

Il faut savoir si c'est un droit de passage ou un chemin en copropriété (dont vous êtes copropriétaire) ?

Par **Julyaan**, le **20/01/2011** à **13:15**

Honnêtement, dans ce genre de choses, ca revient beaucoup moins cher de discuter que de risquer des frais d'avocat. Si vous lui expliquez que c'est a vos frais, ca peut passer.

Coté droit, le nombre de metres carrés appartenants a qui, ca ne rentre pas en compte ?

Par **vga**, le **20/01/2011** à **13:16**

bonjour,

il s'agit bien d'un droit de passage, non d'une copropriété.

Je suis propriétaire, et de part et d'autre du chemin, ce sont simplement des terrains agricoles ou non exploités.

Cordialement,